



Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Le Ministre

**ARRETE MINISTERIEL N°.....118.....MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022  
DU...05.../...03.../2022 MODIFIANT ET COMPLETANT L'ARRETE  
MINISTERIEL N° 0464/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2021 DU 23/12/2021  
PORTANT DESIGNATION ET NOMINATION DES MEMBRES DES  
COMITES DE GESTION DE QUELQUES ETABLISSEMENTS DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE DES PROVINCES DU  
HAUT KATANGA, LUALABA, VILLE DE KINSHASA, REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire,**

**Vu** la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant Révision de certaines dispositions de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses Articles 90, 91, 93 et 202 points 22 et 23 ;

**Vu** la Loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement national ;

**Vu** la loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant Statut du Personnel de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique ;

**Vu** l'Ordonnance n°16/071 du 29 septembre 2016 portant organisation et fonctionnement des Organes d'Administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

**Vu** l'Ordonnance n° 21/006 du 14 février 2021 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

**Vu** l'Ordonnance n° 21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des Vice – Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice – Ministres ;

**Vu** l'Ordonnance n° 22/002 du 7 janvier 2022 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les Membres du Gouvernement ;

**Vu** l'Ordonnance n° 22/003 du 7 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères, spécialement l'article 1<sup>er</sup>, littera B, point 24, relatif au Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

**Considérant** l'importance exprimée de modifier l'Arrêté Ministériel n° 0464/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2021 du 23/12/2021 portant désignation et nomination des Membres des Comités de Gestion de quelques Etablissements de

91.



l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Provinces du Haut Katanga, Lualaba, Ville de Kinshasa, République Démocratique Du Congo, et de le compléter en y ajoutant quelques Etablissements des Provinces du Kongo Central, de la Tshopo et de la Mongala ;

Tenant compte de l'harmonisation faite à la suite du Communiqué n°63/PGN/CAB.PM/2021 du 28 décembre 2021 du Directeur de Son Excellence Cabinet du Premier Ministre ;

**Considérant** la nécessité et l'urgence ;

**ARRETE** :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 1 point V et VIII, pour ce qui est de la désignation des Directeurs Généraux de l'Institut Supérieur de Commerce de la Gombe et de l'Institut Supérieur Pédagogique et Technique de Kinshasa, est modifié comme suit :

**I. INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE DE LA GOMBE**

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	Prof NGOY KASONGO Emile	Directeur Général	7.906.303 P

**II. INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE TECHNIQUE DE KINSHASA**

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
0 1	Prof NIYONSABA SEBIGUNDA Edson	Directeur Général	7.922.763 X

L'article 2, points V, VI, VII, VIII, pour les fonctions indiquées ci-dessous, est modifié de la manière suivante :

**I. INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE DE LA GOMBE**

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	Prof NZENZA MPANGU François	Secrétaire Général Académique	7.924.803 H

**II. INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES MEDICALES DE KINSHASA**

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	Prof KAFINGA LUZOLO Emery	Secrétaire Général Chargé de la Recherche	7.295.582 T

91.

### III. INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES APPLIQUEES DE KINSHASA

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	C.T. KALALA KANKONDE Willy	Secrétaire Général Administratif	7.899.964 Z
02	C.T. KAMBALE NZOLE Tony	Administrateur du Budget	7.920.508 H

### IV. L'INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE DE KINSHASA

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	Dr NGATE MANGU François	Administrateur du Budget	7.968.877 N

**Article 2 :** Sont désignées Recteurs ou Directeurs Généraux, chacune en regard de son nom, les personnes ci-après :

#### I. A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS DE KINSHASA

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Prof PWONO MANDONDO Damien	Directeur Général	7.874.968 T

#### II. A L'UNIVERSITE PRESIDENT JOSEPH KASA-VUBU

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Prof BAMWENE SOLO Darius	Recteur	7.904.654 V

#### III. A L'UNIVERSITE DE KISANGANI

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	Prof BONGILO BOENDY Jean-Faustin	Recteur	7.906.483 L

#### IV. A L'INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES MEDICALES DE KISANGANI

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Prof. ISETCHA TAWITI Désiré	Directeur Général	7.907.566 T

91.

## V. A L'INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES MEDICALES DE PIMO

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	CT LIKABE KUBASIA Delphin	Directeur Général	7/939.346 T

**Article 3 :** Sont nommés aux fonctions en regard de leurs noms, comme membres des Comités de Gestion, aux côtés des Recteurs ou Directeurs Généraux désignés à l'article précédent, les personnes ci-après :

### I. A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS DE KINSHASA

NN°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	Prof TSHIMUNGU KANDOLO Félicien	Secrétaire Général Académique	7.894.276 L
02	Prof KAMINAR NSIY KAWU Théo	Secrétaire Général Administratif	7.893.567 R
03	Ass. MALAMU DUMISANI Benjamin	Administrateur du Budget	7.990.282 P

### II. A L'UNIVERSITE PRESIDENT JOSEPH KASA-VUBU

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	Prof LELO TSHIKWELA Michel	Secrétaire Général Académique	7.899.709 T
02	Prof NDELE TSUMBU	Secrétaire Général Chargé de la Recherche	7.908.425 Z
03	Prof LUSALA lu TSASA MVEMBA	Secrétaire Général Administratif	7.893.043 Q
04	CT NZUZI LIBONGO Thérèse	Administrateur du Budget	7.951.861 V

### III. A L'UNIVERSITE DE KISANGANI

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Prof. JUAKALY MBUMBA Jean-Louis	Secrétaire Général Académique	7.891.587P
2	Prof BOLEMA LOSAILA Gaspard	Secrétaire Général chargé de la Recherche	7.909.423 H
3	Sœur ANIBILONI SUNGUFUE Brigitte	Secrétaire Général Administratif	7.907.422K
4	C.T. ESUKA ALFANI Jean Claude	Administrateur du Budget	7.893.006Z

91.

**IV. A L'INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES MEDICALES DE KISANGANI**

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Prof. AMISI KITOKO Roger	Secrétaire Général Académique	7.909.421E
2	C.T. BOUMO ATIOKONDE Benoit	Secrétaire Général Administratif	7.910.229 C
3	C.B. LEBOZE MASINGE Cotty	Administrateur du Budget	686.286

**V. A L'INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES MEDICALES DE PIMO**

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Ass.2 MONDANGALE EMENGI Jean	Secrétaire Général Académique	7/986.042 S
2	Ass.2 SOBONGO BOPETEKAMA Aimé	Secrétaire Général Administratif	7/986.043 T
3	Ass.2 MOTINGEA NZEKAMA	Administrateur du Budget	7/986.003 X

**Article 4 :** Est nommé Secrétaire Général Chargé de la Recherche :

**I. A L'INSTITUT SUPERIEUR DES STATISTIQUES DE KINSHASA**

N°	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
01	Prof KABENGELE DIBWE Godefroid	Secrétaire Général Chargé de la Recherche	7.861.957 Z

**Article 5 :** Le Secrétaire Général à l'Enseignement Supérieur et Universitaire est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le **05 MARS 2022**

**MUHINDO NZANGI BUTONDO**

